

14: Vie de la Mairie



2 : COMMÉMORATION

3 : ÉTAT- CIVIL / COMMUNICATION

4 - 7 : VIE ASSOCIATIVE

8 - 9 : LISTE DES ENTREPRISES ET SERVICES

10 : VIE DE LA COMMUNE

11 : URBANISME

12 : TRAVAUX

13 : VIE ECONOMIQUE

15 : BON À SAVOIR

16 : INTERVIEW

6: Associations



EDITO

2022 : La guerre s'éternise aux portes de l'Europe, un climat d'insécurité et de doute s'installe dans notre pays où une forte inflation dégrade notre économie. Tout cela ne nous invite pas à un enthousiasme débordant. .. Heureusement, l'échelon municipal veille et reste encore le seul lieu où l'individu existe et est considéré.

Notre équipe municipale a comme priorité de donner un sens à la cohabitation la plus confortable pour tous les usagers dans l'espace public qu'est notre Commune de Saint-Jean-De-Verges.

Néanmoins, les incivilités sont de plus en plus constatées dans nos installations, les violences routières et notamment la vitesse excessive perturbent le quotidien et la quiétude de notre village. Ces éléments nous ont conduits à entamer une réflexion sur un nouveau mode de déplacement plus pratique et plus respectueux de l'environnement.

Des navettes, mis en place par la communauté d'agglomération, nous permettent de rejoindre les villes environnantes. Un projet d'aménagement et de recalibrage de la rue principale, dans le but de réduire la vitesse et de régler le flux journalier des véhicules est à l'étude.

Notre action, portée par la volonté de l'équipe municipale où les missions de chacun sont clairement définies, se poursuit dans ce sens avec beaucoup de détermination. Bien que ralentie pour cause de COVID. Elle devrait donner sa pleine mesure dès 2023

Cela me réjouit d'avance car j'ai pour habitude de tenir mes promesses!

Mais restons optimistes, même si l'hiver approche, il annonce aussi la période des festivités de Noël et de fin d'année 2022.

Aussi permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous de l'aborder avec confiance, sérénité et bonheur, ainsi que vous adresser en mon Nom et celui du Conseil Municipal, tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 et que chacun puisse mesurer la chance que nous avons de vivre de façon apaisée dans notre commune où il fait bon vivre.

Votre Dévouée Monique LAYE

COMMÉMORATION

Cérémonie du 11 Novembre à Loubières et Saint-Jean-De-Verges

“VOUS VOULEZ LA PAIX : CRÉEZ L’AMOUR.”

Victor Hugo (1802-1885)
Poète, dramaturge, écrivain, romancier et dessinateur romantique
(1892 - 1937)

Le 104 ème anniversaire de la victoire de 1918 a réuni autour des monuments aux morts de Loubières puis de Saint-Jean-De-Verges, les Maires respectifs Denis BELARD et Monique LAYE.

Ils ont chacun à leur tour adressé leur message devant des publics très recueillis.

Un invité surprise, en la personne du “poilu Sourri”, s’est convié en grande uniforme, il a retracé avec précision la dureté de la vie de nos soldats pendant la première guerre mondiale, son exposé a été apprécié.

A Saint-Jean-De-Verges le jeune Matteo a lu de manière assurée et émouvante le message de l’Union Française des Combattants, ses trois camarades Tiago, Alejandro et Ethan ont déposé la gerbe devant le monument aux morts.

Cette année les couleurs ont été présentées par Jean Pascal pour Saint-Jean-De-Verges et une jeune femme, Anne pour Loubières.

Après une minute de silence la Marseillaise a retenti.

Remercions toutes les personnes qui ont pris part à cette Cérémonie afin que tous nos soldats français morts pour leur pays ne soient jamais oubliés.



HOMMAGE ET DÉPOT DE GERBE

ÉTAT-CIVIL - COMMUNICATION

Naissances et décès dans notre commune

NAISSANCES

- Louise ABRIBAT née le 15/06/2022
- Alba DERRAMOND née le 28/06/2022
- Mia DURAND née le 07/08/2022
- Nina LEBARD née le 03/09/2022
- Eve ZINGG née 16/09/2022
- Louniss BEL-GHAZI né le 11/09/2022
- Giulia DE NARDO née le 24/09/2022
- Malo MARIN CAMARENA né le 16/10/2022
- Malone BLANC né le 24/11/2022

DÉCÈS

- Jacques ROUCH décédé le 18/06/2022
- Jacques CASSIGNOL décédé le 12/07/2022
- Annie ROUSSEL épouse FONTA décédée le 12/08/2022
- Encarnacion GONZALEZ RUBIO veuve CARO ZERRON décédée le 18/09/2022
- Pierre PELLETIER décédé le 20/09/2022
- Justine BERGEAUD veuve BELARD décédée le 22/09/2022
- Michel ADELL décédé le 18/11/2022
- Yvette RESPAUD veuve DENAT décédée le 27/11/2022
- Lysiane AVIGNON épouse LECA décédée le 27/11/2022

NOUS AVONS CÉLÉBRÉ SUR LA COMMUNE LES MARIAGES ENTRE :

- François NIETO et Laura LITCHMAN le 18/06/2022
- Stéphane HANZO et Emmanuelle MORANDEIRA-EGEA le 15/07/2022
- Jacques LECLERE et Nadia BENKERDAGH le 03/09/2022

Application MyMairie

Cette application a été mise en place récemment à l'initiative de la commission communication pour vous informer sur les événements, les nouveautés, les adresses et numéros utiles, la météo, les publications, des notifications.

Vous disposez également de fonctions vous permettant de signaler des pannes, des dysfonctionnements ou des dégradations, remarqués dans la commune.

Nous vous invitons à télécharger cette application sur votre store (App Store ou Google Play) puis à sélectionner la commune en la sélectionnant dans la liste.

N'hésitez pas à nous remonter vos suggestions afin que nous puissions continuer d'améliorer l'application.

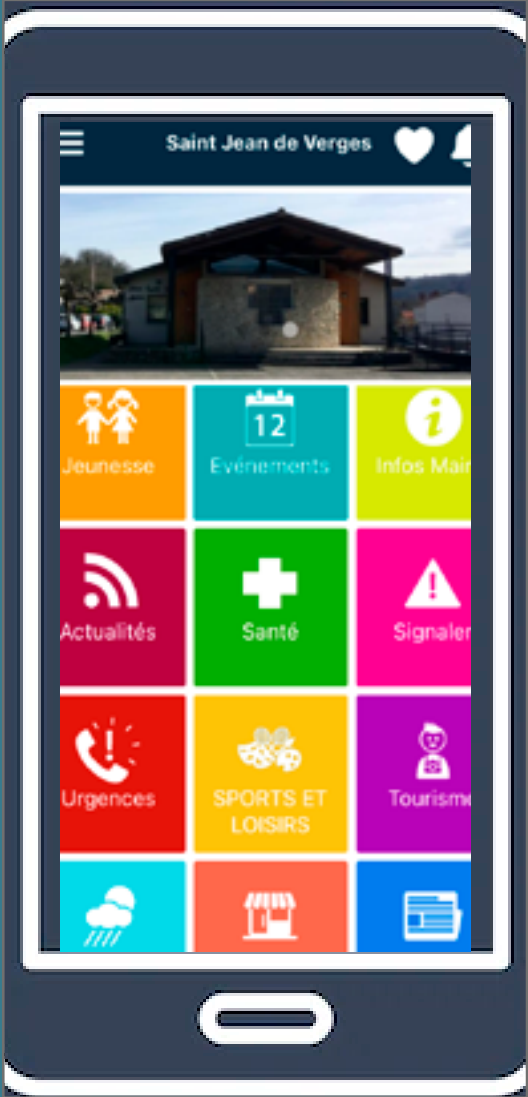
TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MYMAIRIE

Facile à utiliser !
Il suffit de télécharger l'application « MyMairie » via votre apple store ou google play sur votre smartphone, puis rentrer le nom de la commune.
C'est fini, vous pouvez la découvrir.
N'hésitez pas à nous faire un retour.



TOUT SUR NOTRE COMMUNE :

- .INFORMATIONS
- .ÉCOLE
- .SIGNALEMENTS
- .ASSOCIATIONS
- .COMMERCES
- .ARTISANS
- .PUBLICATIONS
- .ACTUALITÉS
- .PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
- .BONS PLANS
- .TÉLÉPHONES
- .ADRESSES
- .MÉTÉO
- .SPORTS
- .TRANSPORTS



« Vous avez deux mains: une pour vous aider, une pour aider les autres »

Moins de Décibels

Une nouvelle étape avec l'appui de la Mairie

Le 27 aout 2020, une aide de l'État a été accordée à la commune de Saint Jean de Verges pour une étude de conception pour la réalisation d'écrans antibruit, soit une subvention prévisionnelle de 48 000 € hors taxes financée à hauteur de 80 % par l'État et 20 % par la commune. Cette étude est un préalable indispensable à la réalisation de murs anti-bruit sur notre commune.

Ce dossier est piloté par la Mairie de Saint-Jean-de-Verges qui s'appuie sur un Comité de pilotage (COPIL) co-présidé par le Secrétaire général de la Préfecture et par la Mairie et rassemblant toutes les parties prenantes (services de l'Etat, SCoT, notre association, Collectivités locales). Une première réunion du COPIL s'est tenue le 1er juillet 2021.

Il est précisé, dans l'arrêté d'attribution de la subvention, que celle-ci serait caduque à l'expiration d'un délai de 2 ans à compter de sa notification, soit le 27 aout 2022, si aucun commencement d'exécution de l'étude n'était engagé. Le projet étant insuffisamment avancé, une prorogation exceptionnelle d'un an du délai de réalisation a été demandée par la Mairie et acceptée par la Préfecture. Cette prorogation ne peut être accordée qu'une seule fois. Il y a donc urgence pour que l'étude avance concrètement avant le 27 aout 2023.

C'est dans ce contexte que nous avons écrit le 1er octobre 2022 à la Mairie pour réaffirmer que notre seul objectif, depuis plus de quinze ans, est d'arriver à l'obtention de la construction de ce mur anti-bruit pour le bien-être des riverains et des habitants de notre commune et que nous n'atteindrons cet objectif qu'en mettant en commun nos compétences et celles de nos partenaires dans le comité de pilotage existant (COPIL). Dans cet esprit, nous avons demandé une rencontre avec la municipalité et ses services compétents pour le suivi de ce dossier, afin de définir ensemble les modalités, le calendrier et la coordination des démarches à entreprendre pour réaliser cette étude dans les délais accordés. Face à l'absence de réponse à ce jour de la Mairie, nous invitons Madame le Maire à notre Assemblée Générale qui se tiendra en janvier prochain afin qu'elle puisse nous éclairer sur la suite qu'elle compte apporter à ce projet.

Association loi 1901 « Pour moins de décibels sur la commune de Saint-Jean de Verges ».
Siège social : Mairie, 3bis rue des écoliers – 09000 Saint-Jean de Verges
Site Internet : <http://www.moins2decibels.com>
email : moins2decibels@gmail.com

PCAD09

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'association PCAD09 (Prévention, Conseil, Aide et défense des Consommateurs) dont le siège social est à Saint Jean de Verges, gérée par des bénévoles appuyés par une étude notariale et des cabinets d'avocats, se met à votre disposition pour vous aider à régler vos litiges (téléphonie, assurances, banque, locatif, droit du travail, patrimoine, etc...)

Tél. : 07.68.26.89.82 -
Mail : pcad09@free.fr
Site : pcad09.jimdo.com



YAKA BOUGER

Après deux années compliquées dues au contexte sanitaire, l'association a enfin pu reprendre une activité normale depuis septembre 2022. A l'heure actuelle, elle compte 16 licenciées et 3 animateurs qui proposent un panel d'activités variées (Zumba, Gym douce, renforcement musculaire, cardio....).

Les cours ont lieu le lundi et le jeudi, durant la période scolaire, de 20h15 à 21h15 à la Maison du temps libre de Saint Jean de Verges. Les cours se déroulent en musique et dans la bonne humeur, nos animateurs sont à l'écoute de nos besoins.

Nous tenons à remercier la mairie pour le prêt gracieux de la salle ainsi que la communauté des communes qui nous a prêté gratuitement la mezzanine de la salle ASPTT à Vernajoul pendant les travaux de réfection du sol de la Maison du temps libre.

Au plaisir de vous rencontrer et de vous accueillir au sein de notre association.

Sportivement

Le bureau de Yaka Bouger



L'association de Pêche de Saint Jean de Verges – Loubières – Crampagna

Pour l'année 2022, nous avons réalisé pour les trois communes, St Jean de Verges Loubières et Crampagna, 6 alevinages de truites soit 350kg, ce qui représente environ 1400 truites.

Nous sommes en étroite collaboration avec l'AAPPMA Varilhoise (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique Varilhoise).

L'alevinage global pour 2022 représente 1500 kg, ce qui correspond environ à 3750 truites.

Amis pêcheurs de St Jean de Verges, il est important quand vous prenez la carte de pêche (à Décathlon ou sur internet) de choisir et cocher L'AAPPMA de Varilhes et non une autre AAPPMA.

Pourquoi ?

Votre choix d'AAPPMA apporte à celle-ci une subvention de la part de la Fédération de pêche. **Avec cette subvention vous participez à l'alevinage de votre commune et non d'une autre.** Pour la fête de Saint Jean de Verges, nous avons organisé gratuitement le dimanche 26 juin à 15h00 sur les lieux de la fête, une pêche à la truite pour les enfants. Importante participation de nos petits...

Chacun et chacune sont repartis avec leur pêche.

Pour la fête de Crampagna le dimanche 3 juillet nous avons organisé un Concours de pêche sur les berges de Crampagna.

33 pêcheurs sont venus taquiner la truite. De nombreux lots ont récompensé les meilleurs dans toutes les catégories (Enfants, Féminines, Séniors). Nous remercions les communes Saint Jean de Verges, Loubières et Crampagna pour les subventions attribuées qui ont permis toutes ces réalisations.

Notre bénévolat a permis toutes ces activités pour 2022. Vous aimez la pêche, vous êtes passionnés (ées) du monde aquatique. Venez nous rejoindre pour participer à la vie de cette Association de pêche de St Jean de Verges, Loubières, Crampagna.

Pour cela rapprochez-vous du Président Michel JULIA ou renseignez-vous à la Mairie de St Jean de Verges.
Le Bureau...



Entente Sportive

La saison 2022 vient de se terminer. On comptait 53 licenciés et 10 adhérents. Avec le beau temps on a enregistré une moyenne de 20 joueurs aux entraînements et 26 au concours du vendredi soir. Le club a organisé cinq concours officiels.

L'entente a présenté 3 équipes en championnat vétérans des clubs et une en coupe de France qui ont réalisé un honorable parcours. L'équipe féminine s'est hissée au stade des demi finales et sur les deux équipes masculines open une est arrivée en quart de finale. Plusieurs licenciés ont participé aux divers championnats. Pour maintenir la convivialité nous nous sommes réunis pour l'omelette et la traditionnelle fête du 14 juillet avec une bonne participation des adhérents pour ces journées. Le challenge du 14 juillet 2022 a été remporté par Cottes Robert. Pour la saison 2023 le conseil d'administration enregistre l'arrivée de CHOWAH Jean Claude. Les entraînements du mardi soir sont maintenus ainsi que les concours du vendredi soir à la mêlée.

Le premier vendredi de chaque mois les parties débuteront à 19h00. Arrêt des parties à 20h00 pour pose grillades et reprise à 21h00. Les concours officiels débuteront au mois de mai par un féminin doublette 14h30, 4 parties et un concours doublettes à 9h00 avec complémentaire gratuit:
- juillet réservé promotion 4 parties
- août matin tête-a-tête 4 parties et doublette après midi. Participation aux divers championnats. L'omelette et la fête du club le 14 juillet seront maintenues.

Le bureau remercie tous les bénévoles, la mairie et ses employés pour leur aide dans la réalisation de leurs projets.

A l'aube de cette nouvelle année l'Entente Sportive vous souhaite une bonne et heureuse année.

Le Bureau.



VIE ASSOCIATIVE

Comité des Fêtes

Voilà quelques mois qu'une poignée de bénévoles a entrepris de redonner à notre beau village ses lettres de noblesse en matière de festivités et d'animations après deux années d'interruption. Reprendre les activités du Comité des fêtes est apparu essentiel pour les habitants du village et des alentours dans le cadre d'une nouvelle gestion assainie et transparente.

Dès le mois de mars 2022 le nouveau comité des fêtes avec son conseil d'administration ainsi que sa nouvelle équipe a mis en œuvre le programme ambitieux de redonner la fête annuelle dès le mois de Juin, ce qui a laissé peu de temps aux préparatifs mais avec la belle dynamique de l'équipe, le jour J, les choses étaient prêtes.

Sur deux jours, s'est déroulée une belle après-midi de pétanque, des manèges pour les enfants, un concours de pêche à la truite, suivis le soir d'une excellente Paella cuisinée sur place par le traiteur Chez Pierrot et d'une magnifique soirée dansante animée par le DJ MEGASPLASH jusqu'au bout de la nuit. Le dimanche matin un très beau concert de chants et instrumental donné par le groupe Big Band Orchestra suivi d'un apéritif offert par le comité, sont venus clôturer cette première édition des fêtes du village de Saint Jean de Verges. Un franc succès donc avec les moyens du bord, une météo capricieuse, mais avec le sourire et la satisfaction des organisateurs, des enfants et des participants.

Fort de ce succès, l'idée est venue à nos joyeux fêtards de proposer une soirée animée pour l'entrée dans l'hiver. Ce fut chose faite le 5 novembre avec l'organisation d'un repas Aligot/ Saucisses particulièrement réussi, élaboré dans la tradition par Gilou Doumergue et très bien servi par l'équipe du comité auprès de nos 130 convives, suivie d'une soirée dansante également animée par MEGASPLASH, digne des grands bals d'autrefois

Voilà de quoi prendre de l'assurance et de l'expérience pour l'année prochaine ou nous vous attendrons tous pour la fête annuelle qui honorera les 70 ans du comité de fêtes avec des surprises, un show gigantesque ainsi que des animations et des soirées inoubliables !

Tout cela ne se réalise pas sans bras et sans volonté. Aussi l'assemblée générale du comité des fêtes de Saint Jean de Verges se tiendra le vendredi 20 janvier 2023 à 20h à la maison du temps libre, l'occasion d'un bilan, de nouveaux projets et peut être d'enregistrer vos candidatures et vos propositions d'aides bénévoles pour les prochaines activités. On travaille mais dans la bonne humeur !!!!!



VIE ASSOCIATIVE

Exposition des artistes locaux

Le 26 novembre à la Maison du Temps Libre, le groupe des loisirs créatifs de l'association sportive et culturelle a organisé une exposition en invitant les artistes locaux à présenter leurs travaux et œuvres.

Un public nombreux a pu admirer ces travaux de grande qualité, peintures, photos, patchwork, décoration de Noël, bijoux fantaisie, et beaucoup d'autres réalisations.

La vingtaine d'exposants ont enchanté par leur talent et leur créativité, ils ont répondu avec beaucoup de sympathie aux questions des visiteurs.

Une journée très réussie, enrichissante et agréable. Un grand merci aux organisateurs.

Octobre Rose

A l'occasion de la campagne Annuelle de sensibilisation au dépistage et prévention du cancer du sein, Octobre Rose continue son combat, de nombreuses manifestations sont organisées en faveur de cette cause.

Les participantes des loisirs créatifs de l'Association sportive et culturelle ont confectionné des cœurs en tissus, ces coussins placés sous le bras sont destinés à soulager les douleurs post-opératoires du cancer du sein en diminuant les tensions dues à la chirurgie.

Offrir un coussin c'est aussi donner de l'amour et du soutien aux femmes touchées par cette maladie.

Remercions nos amies des loisirs créatifs pour leur solidarité et leur empathie.



Le club de l'Amitié Saint Jean de Verges - Loubières

Le club de l'Amitié a retrouvé son rythme de croisière malgré le COVID toujours omniprésent.

Nos adhérents ne boudent pas ces moments de retrouvailles, moments confisqués pendant de longs mois, un repas, une sortie, un spectacle, des jeux de sociétés.

On se rend compte que pouvoir se retrouver autour d'un bon repas, devant un beau spectacle ou en jouant aux cartes c'est tout à fait naturel, ça n'a rien d'extraordinaire et pourtant ça fait tellement de bien.

En deuxième semestre, nous n'avons pas effectué la sortie d'une journée prévue pour visiter des lieux remarquables. Nous avons choisi un spectacle de cabaret à Belestia le 15 octobre, spectacle précédé d'un bon repas dans un cadre champêtre. Nous avons été enthousiasmé par la prestation des artistes tout en strass et paillettes, belle après-midi de rire et de détente.

Les joueurs de cartes et autres jeux de société sont présents le jeudi après-midi et apprécient la salle des Associations mise à leur disposition. Un repas de fin d'année, où l'assiduité, la bonne humeur et la convivialité de nos aînés ne se dément pas.

Tous les membres du Club de l'Amitié vous souhaitent pour 2023 une année pleine de joie et de sérénité.



Les entreprises de Saint-Jean de Verges

Notre village est actif et attractif, en témoigne le nombre d'entreprises sur notre commune, nous sommes heureux de partager la liste avec vous, si nous avons omis de vous répertorier, merci de nous le signaler.

Désignation	Adresse	Téléphone	Mail	Activité principale
Bureau de poste	Avenue des écoliers			Banque Postale - courrier
Groupe médical	3 avenue des écoliers	05.61.05.31.70		Médecine généraliste
Café St Jean	Avenue des écoliers	05.61.01.34.39		Café - Restauration
Salon de coiffure Pacheco	Avenue des écoliers	05.61.05.38.26	helene.coiffure@wanadoo.fr	Salon de coiffure
Pharmacie du Plantaurel	3 bis avenue des écoliers	05.61.64.66.12		Officine – matériel médical – homéopathie
Cabinet vétérinaire	6 rue de la mairie- Bât C	05.61.64.94.63	sonia.maugiel@wanadoo.fr	Clinique vétérinaire
Kinésithérapeute Mr PRODISCIMI	7 avenue de la Tour d'Ope	05.81.29.53.51		Masseur Kinésithérapeute
Cabinet dentaire Dr Rouanet P.	Rue de Pourom	06.63.59.41.65		Soins dentaires
Web auto	4 chemin de Barrau	06.71.86.01.05		Mécanique, vente VO, location camion bennes
Matitime	4 chemin de Barrau	06.61.12.59.28	Christophe.denis@matitime.com	Vente de véhicules d'occasion
Carrosserie Mignot Fages	4 chemin de Barrau	05.61.05.36.36		Atelier de carrosserie automobile
Etude notariale	1 B Chemin de Barrau	05.61.69.56.15		Actes notariaux
Les 3 Buffets	9 rte de Varilhes	05.61.01.48.57		Restauration buffets
A tous carreaux	9 rte de Varilhes	05.61.65.97.45	a.touscarreaux@orange.fr	Vente carrelage-sanitaires-robinetterie
Salon de coiffure Le Boudoir	9 rte de Varilhes	05.34.09.09.51	leboudoir09@orange.fr	Coiffures
Auto Eva	9 rte de Varilhes	05.61.03.58.92	garageautoeva@orange.fr	Réparations automobiles – ventes de véhicules d'occasion
Cemex béton	23 rte de Varilhes	05.61.60.03.96		Unité de production béton
Déstock neuf	4 rte de Varilhes	05.61.60.82.05	info@destockneuf.com	Equipements de la maison
Fidsud CDBA Ariège	27 rte des hameaux	05.61.65.71.11	ariege@fidsudcdba.fr	Conseils-Audits-Experts comptables
Aux meilleurs vins de France	26 rte de Crampagna	05.61.01.47.06	catoulic17@orange.fr	Torréfaction et cave à vins
Sports Minutes	10 avenue des Pyrénées	06.77.59.78.06		Coaching sportif individualisé
Station service Elan	25 avenue des écoliers	05.61.05.35.85		Station service et réparations automobiles
USIAT	ZA de Patau – 375 bis rue des Vignes	06.80.33.24.07		Usinage
Tri Postal	Za de Joulieu			Traitement du courrier
ESI	ZA de Patau – 195 C rue des Vignes	05.61.60.86.99		Etude thermiquebâtiments
Ariège ambulances	ZA de Patau	05.61.68.94.94	contact@ariegeambulances.com	Transports sanitaires, ambulances, VSL
Ariège Pyrénées Sécurité Incendie	ZA de Patau – 130 rue des Vignes	05.61.05.96.40		Sécurité incendie et formation
Centre de soins « la mère et l'enfant »	1 bis route de Varilhes	06.61.53.15.05		Ostéopathe – orthophoniste -kinésithérapeute – kinesiologue – sophrologue

SDE09	ZA de Joulieu - 55 rue des mûriers	05.34.09.85.30		Syndicat départemental énergie de l'Ariège
ALEDA	ZA de Joulieu - 55 rue des mûriers	05.34.14.63.81		Agence locale de l'énergie de l'Ariège
Contrôle Technique	ZA de Patau – 184 rue des Vignes	05.34.02.49.71	dep@orange.fr	Contrôle automobile
Réseaux SA	ZA de Joulieu - 35 rue Aristide Berges	05.34.09.00.03	contact@reseauxsas.fr	Travaux publics-VRD- Réseaux assainissement
ENEDIS	ZA de Joulieu - rue Aristide Berges	09.74.31.80.77		Fournisseur d'électricité et gaz
Alzieu Rodrigues	ZA de Joulieu - 148 rue des mûriers	05.61.05.34.05	alzieurodrigues@orange.fr	Chauffage et énergies nouvelles
Apicop	ZA de Joulieu - 159 rue des mûriers	09.67.47.96.49	apicop09@orange.fr	Coopérative d'apiculture- Vente matériels apicoles
Rivière	ZA de Joulieu - 176 rue des mûriers	06.84.05.44.56		Fabrication et rénovation de vitraux
EMP	ZA de Joulieu - 186 rue des mûriers	05.61.64.40.72	contact@emp09.com	Electricité - panneaux photovoltaïques
IPS	ZA de Joulieu - 216 rue des mûriers	05.61.05.28.00	ips.philippe@wanadoo.fr	Travaux d'imprimerie et publicité
Jamvert	ZA de Joulieu - 240 rue des mûriers	05.61.96.60.58	jamvert@hotmail.fr	Exploitation forestière – Entretien espaces verts
SAS Guichou	ZA de Joulieu - 260 rue des mûriers	05.61.65.22.42		Transports
Futaine	ZA de Joulieu - 239 rue des mûriers	05.61.05.09.62		Fabrication de tissus en coton bio
Da Cunha	ZA de Joulieu - 197 rue des mûriers	06.87.50.56.66		Entreprise générale de bâtiment
Blondeau	ZA de Joulieu – 159 rue des mûriers	05.61.96.60.56		Vente et réparation de matériel de motoculture
Loxam	ZA de Joulieu – 275 rue des mûriers	05.61.05.39.00	foix@loxam.fr	Location matériels
Dépannage Chaudières	ZA de Joulieu – 149 rue des mûriers	05.61.65.33.68	idc-ga@orange.fr	Intervention et dépannage des chaudières
Rouch Energies	ZA de Patau – 80 rue des Vignes	05.36.33.01.10	contact@rouchenergies.fr	Energies renouvelables Chauffage climatisation
Fiducial	ZA de Patau – 90 rue des Vignes	05.61.65.55.74		Expertises comptables – Droit et conseils financiers
Maisons Da Cunha Frères	ZA de Patau – 355 rue des Vignes	06.24.78.19.11		Construction maisons
Transports AVS	ZA de Patau – 375 rue des Vignes	06.86.58.53.43		Transports
Da Cunha Thierry	ZA de Patau – 385 rue des Vignes	06.73.71.70.31	dcmDETOTFILS@outlook.fr	Terrassement, transports et location matériels
Sylveo	ZA de Patau – 195 A rue des Vignes	05.34.02.39.56	info@sylveo.com	Distribution matériel de chauffage
Saretec	ZA de Patau – 195 B rue des Vignes	05.34.09.81.40		Expert assurance
SAS Da Silva Agostinho	Lieu-Dit Patau	05.61.03.12.40	ago.da-silva@orange.fr	Plâtrerie et isolation
Cabinet des lavandières	Rue des Lavandières			Psychologues – Ostéopathe - sophrologue
M Rénovation	15 chemin de l'Oppidum	06.40.97.72.64	m.renovation@gmail.com	Plâtrerie, parquets, menuiseries et multi-services
Centre hospitalier intercommunal des vallées d'Ariège	Chemin de Barrau	05.61.03.30.30		Centre hospitalier

VIE DE LA COMMUNE

CONFÉRENCE DES MAIRES

Mardi 6 décembre Maison du Temps libre

La commune a accueilli la conférence des Maires en présence de Monsieur Thomas FROMENTIN, Président de la Communauté d'agglomération.

A l'ordre du jour :

- L'action de l'établissement foncier Occitanie sur le territoire.
 - Présentation du nouveau contrat territorial Occitanie 2022-2028
- De nombreux maires de la communauté d'Agglomération étaient présents.

AIRE DE CO-VOITURAGE

Il n'est plus besoin de parler des avantages du covoiturage, surtout en ces temps de pénurie et de forte inflation.

Nous avons dédiés des places de parking au covoiturage près du terrain de pétanque, il est signalé par un panneau.

Si vous pratiquez le trajet en commun, vous pouvez choisir ce lieu pour parquer votre véhicule et ainsi libérer les places de stationnement autour de la Mairie pour les personnes qui se rendent chez les médecins, la pharmacie, la poste, le coiffeur, le Saint Jean et la Mairie.

Merci de votre compréhension.

LE BÉNÉVOLAT

L'engagement bénévole contribue à répondre à de multiples besoins dans le secteur social et caritatif. Le bénévolat est donc un don de soi librement consenti et gratuit.

Il est normal que ces bénévoles soient reconnus et récompensés. Nous avons parmi nos administrés beaucoup de bénévoles.

Le 23 Novembre, dans les salons de la Préfecture, en présence de Mme La Préfète et de nombreuses autres personnalités a eu lieu la cérémonie de remise de médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, un grand bravo à Julie CUMMINETTI qui a reçu la médaille de bronze pour son engagement rugbyistique.

Samedi 3 décembre dans la salle des fêtes de Vernajoul en présence du Président National de l'Association de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif du Président Régional et Départemental de MJSEA, des conseillers départementaux Martine ESTEBAN et Jean FERRE, Madame Michelle BANES a reçu un diplôme d'honneur pour son action dans l'entente bouliste de Saint-Jean-De-Verges.

ABANDON ANIMAUX DE COMPAGNIE

L'abandon est considéré comme un acte de maltraitance, puni par la loi.

Sanctions encourues :

L'abandon d'un animal domestique ou apprivoisé, ou tenu en captivité est puni de 3 ans de prison et de 45000€ d'amende d'après l'article 521-1 du code pénal.

Acquérir un animal de compagnie n'est pas un acte anodin, un animal n'est pas un jouet. Vivre avec un animal c'est un engagement de plusieurs années et si vraiment on doit se séparer de son compagnon, il faut lui chercher un nouveau foyer d'adoption.

Ces animaux si fidèles et aimants méritent d'être respectés.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Nous avons réduit la période d'éclairage à 3 semaines, les décorations lumineuses sont éteintes à 23h. Difficile de sacrifier la féerie de Noël sur l'hôtel de la sobriété énergétique, nous voulons garder la magie des fêtes de fin d'année tout en étant raisonnable.

ARRÊTÉ RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h.

VIE DE LA COMMUNE

AGRICULTURE A SAINT-JEAN-DE-VERGES

Dans les dernières décennies un déclin du nombre d'exploitants et un risque d'abandon des surfaces agricoles sont apparus. C'est une menace pour la qualité environnementale, culturelle et sociale des régions rurales.

L'agriculture a un rôle important dans le maintien du paysage.

C'est un métier ou plutôt un sacerdoce qui demande une grande disponibilité, il doit s'adapter à la nature, au rythme des animaux, faire face aux aléas climatiques. Les agriculteurs sont dépendants des subventions pour assurer leurs besoins. En revanche ils sont leur propre chef, à proximité de la nature et un travail avec le vivant, leurs animaux.

Sur Saint-Jean-de-Verges, qui était il y a quelques décennies une commune très rurale, il ne reste plus qu'un seul agriculteur Monsieur Gilles Peyre à Villeneuve du Bosc.

Ce dernier compte prendre sa retraite en fin d'année 2023 et peine à trouver un remplaçant. Souhaitons qu'un jeune soit attiré par ce métier, ce serait dommage que toutes ces terres si bien entretenues soient abandonnées.

L'actualité nous montre à quel point nous avons besoin de nos agriculteurs

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTE DU SMDEA CHRISTINE TEQUI

Travaux de réhabilitation du réseau de collecte des eaux usés.

A partir du mois d'octobre le SMDEA a réhabilité le réseau sur 800 m en bords d'Ariège sur des parcelles privées.

Le diagnostic, établi pendant la phase de développement du schéma directeur d'assainissement sur notre Commune a mis en évidence la fragilité de ce réseau et sa sensibilité aux eaux claires parasites.

Le projet consiste en un gainage de ce réseau existant par polymérisation à la vapeur d'eau.

Ce programme, s'inscrit dans le programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement, mené sur la Commune depuis 2021.



TRAVAUX ET PROJETS

Les travaux effectués dans la commune par nos agents techniques :

La maison du temps libre a retrouvé une deuxième jeunesse avec la réfection du carrelage et le nettoyage de la façade.

La salle des associations, accolée au vestiaire du foot, a récupéré sa vocation première après quelques travaux, elle est mise à la disposition des associations qui en font la demande.

Agrandissement de l'avaloir au coin de la rue de Pouroum. Certains voisins avaient des soucis lors des fortes pluies. Les grilles des avaloirs chargées de récupérer les eaux de pluie sont systématiquement nettoyées les caniveaux sont curés.

Tout au long de l'année nos employés communaux sont très occupés par le vert, tonte, élagage des arbres, taille des haies, débroussaillage, ramassage des dépôts sauvages d'ordures..... L'entretien de la commune est très lourd.

Nous pouvons féliciter nos agents pour le travail effectué, Saint-Jean-de-Verges est de mieux en mieux entretenu.



Travaux entreprises externes:

L'entreprise Falguie a réparé et dévégétalisé le toit de l'église.

Pour les travaux de curage de fossés et d'abattage de gros arbres nous faisons appel à des entreprises spécialisées dans ce travail.

Nous n'avons pas le matériel adéquat pour effectuer ces tâches.

Pour les travaux à venir on doit faire abattre par une entreprise une dizaine d'arbres devenus très dangereux pour une ligne électrique et la fibre, sur le chemin de Bergé Bayle.

Il est dommage que l'entretien n'ait pas été fait en temps voulu car la facture va être élevée.



Fleurissement du village :

Les habitants de Saint Jean de Verges apprécient l'embellissement de l'entrée Nord à la sortie Sud.

Nous avons disposé des jardinières et avons planté des fleurs.

Vous pouvez si vous le souhaitez adopter des jardinières et vous occuper de l'entretien et de l'arrosage

Nous en avons déjà confiées plusieurs à nos concitoyens, très heureux de voir ce village fleurir.



Nos élus ont participé à la plantation et à l'arrosage des fleurs.

INFOS

VIE ÉCONOMIQUE

MERCI MONSIEUR LE MÉCANO

Toutes les belles aventures ont une fin...

A partir du mois de janvier 2023, la station-service garage de notre village va donc changer de propriétaire.

Monsieur Rémi DELCAYRE vient de faire valoir ses droits à la retraite. Le nouveau gérant, Monsieur Béranger BERNABEU a été formé au CFA de Muret et par Rémi lui-même.

Béranger est d'ailleurs son ouvrier attiré depuis plusieurs années déjà.

C'est à partir de 2006 que Rémi Delcayre avait pris la succession de René Vergé dont les plus anciens d'entre nous se souviennent encore de l'abnégation et du dévouement.

C'est de cette abnégation et de ce courage, sans compter ni ses heures, ni sa disponibilité, dont aura fait preuve Rémi pendant toutes ces années.

Cet homme aura eu la passion de son métier jusqu'à la dernière heure de sa carrière. L'ensemble de ses clients se souviendront de son travail et de son efficacité dans le métier.

Les aficionados se souviendront aussi de Rémi pour son engagement dans le sport automobile. Il y a déjà quelques années, entre 2009 et 2013, Rémi a eu préparé et sponsorisé une voiture pour la compétition automobile, un véhicule qui s'était illustré en compétition officielle nationale et régionale de rallye. A quelques mesures près de Sébastien Loeb

Ayant construit son savoir-faire et sa motivation aux côtés de Rémi, ne doutons pas que Béranger sera à la hauteur de la tâche et de l'héritage transmis par son formateur.

Nous leur souhaitons à chacun d'eux une bonne continuation et de la réussite dans leurs nouvelles responsabilités.



Le Personnel Administratif de la Mairie

CELINE DEBROUX est adjointe administrative, officier de l'Etat-Civil par délégation, s'occupe des dossiers de décès et du suivi des Conseils Municipaux et des actes administratifs

CHRISTELLE FAYOLLE est secrétaire comptable, mise à disposition du Centre de Gestion, assure le suivi comptable, la paie des employés et des contrats de services.

DELPHINE DEDIEU est adjointe administrative, officier de l'Etat-Civil par délégation, assure la gestion des dossiers de décès et la supervision des dossiers urbanisme.

NADIA LECLERE est adjointe administrative, mise à disposition du Centre de Gestion, assure l'accueil du Public, le suivi de l'urbanisme et du courrier de la Mairie.

Jean GALANGAU est le Secrétaire Général de la Mairie de Saint-Jean-de-Verges.
Le secrétaire général de mairie met en œuvre les directives données par les élus, ainsi que les politiques proposées par l'équipe municipale.
Il organise les services administratifs et les services techniques de la commune.
Il est aussi en charge des ressources humaines de la mairie et il participe encore à l'élaboration du budget municipal.

Pour rappel d'information, vous pouvez prendre contact avec la mairie de Saint-Jean-de-Verges aux coordonnées suivantes :

Par courrier
Mairie
3, Bis Avenue des Écoliers,
09000 Saint-Jean-de-Verges

Par téléphone
05 61 05 35 60

Par courriel
accueil@sjdv.fr

Jours d'ouverture
Lundi, jeudi, vendredi : 09h00 à 12h30 / 14h00 à 16h00
Mardi : 09h00 à 12h30 / 14h00 à 17h30
Mercredi : Fermé



De gauche à droite : Céline, Delphine, Nadia, Christelle, Jean
Manque sur la photo : Christine GALY

Bon à savoir !

À LA MAISON

Des petits gestes POUR RÉDUIRE LA FACTURE

Débrancher les appareils électriques la nuit ou en son absence.
Un geste qui peut représenter un gain économique d'une centaine d'euros par an.

Boisser le chauffage de 1 °C dans les pièces à vivre peut représenter une baisse de 7 % des dépenses énergétiques.

Dégivrer régulièrement son réfrigérateur et son congélateur permet d'éviter une surconsommation d'électricité.

Laver son linge à 30 °C, quand c'est possible.

Limiter la taille de l'écran de télévision. À titre d'exemple un écran de 160 cm consomme autant que 3 ou 4 de 80 cm.

Couvrir les casseroles sur le feu, selon l'Ademe, permettrait d'utiliser 25 % de gaz ou d'électricité en moins.

Laisser son linge sécher à l'air libre, au détriment du sèche-linge.

Le programme éco du lave-linge et du lave-vaisselle permet d'économiser à la fois de l'eau et de l'énergie. Le cycle est plus long, mais l'eau utilisée est moins chauffée.

Libérer le maximum d'espace autour de ses radiateurs, pour éviter une surconsommation des appareils de chauffage. Une première en France

Privilégier des ampoules à led, réputées pour consommer peu d'électricité tout en ayant une durée de vie en moyenne de 40 000 heures.

Aérer son logement quelques minutes chaque jour, même lorsqu'il fait froid à l'extérieur, réduit l'activité d'un radiateur. En asséchant la pièce, elle est moins humide, et donc plus facile à chauffer.

Vérifier l'étiquette énergie des appareils. Chaque différence de classe représente de l'ordre de 15 à 20 % d'économie d'énergie.

Revoir l'isolation de son logement permet de faire des économies autant l'hiver que l'été. Des aides sur France Renov' sont accessibles pour réaliser des travaux en limitant la dépense.

Programmer la température de son ballon d'eau chaude à 55 voire 60 °C réduit la consommation et limite le développement des bactéries.

Monsieur Guy MIRAMONT



**Saint Jean De Verges
Maisc'était avant**

Un four à chaux, à l'aplomb de la Tour d'Ope, exploitait le calcaire à Miliolles du Plantaurel.

Cela employait quelques habitants. Des wagonnets, poussés à main d'homme sur rails, amenaient la chaux à un quai de déchargement situé en bout de quai de la Halte côté chemin de Camou. La voie ferrée principale était alors doublée d'une voie de croisement sur laquelle stationnaient quelques wagons de marchandises dans lesquels on vidait cette chaux.

Chaque matin et chaque soir de la semaine beaucoup d'animation régnait sur le quai de la Halte SNCF entre 7h30 et 8h et 18h30 et 19h, des trains omnibus entraient en gare, en provenance de Toulouse ou Foix.

Passaient aussi quelques express et surtout beaucoup de trains de marchandises. Certains convois étaient encore tractés par des machines à vapeur. Haletantes, sifflantes, crachant leurs fumées noires, nous les petits, nous

étions fascinés et émerveillés. Pour l'essentiel la traction était déjà électrique.

La Halte, dont ma maman était la gérante, se situant au carrefour des trois communes : Crampagna, Loubières et Saint Jean de Verges, grandes pourvoyeuses de voyages, était un lieu très animé. Sur le quai beaucoup d'agitation et de bruissement, tant les usagers et les badauds étaient nombreux. A l'époque, on prenait obligatoirement le train car on n'avait pas de voiture personnelle : c'était le seul moyen de locomotion avec quelques bus.

Chaque train possédait un wagon postal. Le receveur de la Poste, située près du café Joulet, venait y chercher et déposer des sacs postaux.

A la dernière minute, on pouvait lui porter des lettres. Les trains roulaient plus lentement que de nos jours permettant à quelques casse-cous de sauter du train avant l'arrêt.

Pour les vacances et les congés, les familles entières revenaient au pays avec de lourdes valises. Les retrouvailles suivies d'embrassades avec les parents venus les attendre, rendaient ces instants plus que joyeux. Les retours empreints de tristesse voyaient repartir tout ce monde et nous, les enfants, nous aurions aimé les suivre, car nous rêvions d'évasion.

Front Populaire – Retirada – Entrée en guerre
En mai 1936, le Front Populaire sort vainqueur des urnes. Le 24 juin, fête de la commune, la municipalité avec le maire Pauly, décide de célébrer l'événement. Un défilé partant de la mairie, située à Jacquarias et jouxtant l'école, est organisé.

En tête, les musiciens jouent l'Internationale. Le poing levé suivent les écoliers, puis les élus et le comité des fêtes, en direction de la place, lieu des festivités à côté du moulin. L'Abbé Sicard, curé de Saint Jean, me voit passer depuis le jardin du presbytère.

J'étais son enfant de chœur. Cela me vaudra de sa part une réprimande avec beaucoup d'aménité, je dois le dire. Lors de la Retirada des trains bondés en provenance de Puigcerda-La Tour de Carol transportent vers la France les familles des Républicains espagnols fuyant le franquisme.

A la Halte des trains restent immobilisés de longues minutes à cause de la saturation du trafic. Les bébés pleurent de faim et de soif. Ma mère, gérante de la Halte, me demande de porter à boire aux assoiffés. J'ai de la compassion pour ces gens fort démunis qui, comme moi, ne peuvent encore imaginer que les camps d'internement les attendent.

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne suite à l'invasion de la Pologne. Tout à coup on entend sonner le tocsin. Avec d'autres je me précipite vers l'église. A la porte d'entrée l'ordre de mobilisation est affiché. Les visages se figent dans une grande tristesse. Des hommes du village vont partir au front; en reviendront-ils ? 14-18 devait être la der des der

Mais des bruits de bottes se faisaient entendre depuis quelque temps et l'on n'était pas surpris de ce qui arrivait. Fini les belles années de paix et d'insouciance.

Monsieur Guy MIRAMONT remercie Madame le Maire et son adjointe de l'avoir sollicité pour être passeur de mémoire en toute modestie et tant qu'il en est temps.

VOEUX DU MAIRE

**Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal.
Sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.**

**Ils vous convient à la cérémonie des vœux
Le samedi 14 janvier à 11 h
À la maison du temps libre.**